#CiteClimatsVins #CiteVinsBourgogne









Cité des Climats et vins de Bourgogne à Beaune : Une prouesse architecturale écoresponsable

Bourgogne, le 21 septembre 2022

Beaune: 90 % d'avancement du chantier

En cette rentrée de septembre, le chantier de la Cité des Climats et vins de Bourgogne bat son plein avec la fin du gros-œuvre, la poursuite des corps d'états secondaires et l'installation de la vrille avec son étape clé, celle de la pose du pont « suspendu ». Cet ouvrage d'art, dessiné par l'architecte Emmanuelle Andreani du Cabinet Siz'lx, destiné à l'accès à la terrasse panoramique, est une construction de haute précision. Le Groupe Rougeot a réalisé une véritable prouesse technique, en posant une poutre métallique autoportée de 20 tonnes, à 20 mètres de hauteur, et sans aucun support intermédiaire.

Dans un même temps, l'agence scénographique Alice dans les Villes et ses équipes affinent les contenus multimédias et l'agencement de la scénographie du **parcours de visite immersif et sensoriel de 1 100 m²**. Celui-ci plongera les futurs visiteurs dans l'**univers des vins de Bourgogne** où une mise en lumière particulière sera donnée aux Climats du Vignoble de Bourgogne, inscrits au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Une démarche de tourisme durable

La Ville de Beaune, maître d'ouvrage de la Cité des Climats et vins de Bourgogne à Beaune, a souhaité s'inscrire dans une démarche de tourisme durable avec un **bâtiment écoresponsable**, pleinement inscrit dans le parc de la Chartreuse.

Ce joyau architectural, haut de 24 mètres, se veut un exemple en terme de construction éco-durable :

• Choix de matériaux bio-sourcés avec l'utilisation du béton de chanvre pour la construction des façades en ossature bois. Cet isolant naturel d'origine végétale, de production française et approvisionné en vrac (pour s'affranchir des matières plastiques), apportera une belle performance

énergétique, ainsi qu'un grand confort d'usage, tout en réduisant l'impact environnemental du bâtiment.

- Utilisation de matériaux géosourcés locaux à l'instar de la pierre de Comblanchien pour le socle, la terre du Mont Saint-Vincent en enduit intérieur, ainsi que la chaux comme enduit extérieur et liant de l'isolant. La Cité à Beaune est le bâtiment le plus haut de France avec cette technique d'isolation naturelle.
- Production d'énergies renouvelables et efficacité des systèmes avec l'installation de panneaux photovoltaïques et d'une pompe à chaleur récupération d'énergie avec VMC double flux, doublée d'engagements forts de performance énergétique du Groupement en charge de la construction (contrat de performance énergétique de 7 ans).
- Espace perméable avec récupération et éco-gestion intégrées des eaux pluviales
- Au cœur d'un écran paysage, avec près de 500 arbres nouvellement plantés, ainsi qu'une centaine de pieds de vigne sur le toit du plateau scénographique.

Des labels écoresponsables

<u>Cet attachement en faveur de l'environnement a permis au projet de se voir attribuer plusieurs labels</u> :

• Label E+C-® Energie Positive (E3) et Réduction Carbone (C2)

Ce label atteste à la fois de la performance énergétique du bâtiment et de son niveau d'émissions de gaz à effet de serre.

Production d'énergie renouvelables > 50 % / Niveau C2 : Réduction de l'empreinte carbone sur l'énergie et les matériaux

• Label Bâtiment Biosourcé

Ce label atteste qu'une part importante de biomasse végétale ou animale a été utilisée dans la construction.

Niveau 2 : Matériaux biosourcés > 36 kg/m² de plancher. Plus de deux familles de produits de construction biosourcés.





© Ville de Beaune











Regardez la vidéo de présentation de la Cité à Beaune!

Suivez l'évolution de la Cité sur <u>www.cite-vins-bourgogne.fr</u>

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux ! in 🗾 🔼



Contact : Chloé Butet - Directrice Pôle Culture et Communication - Tél. 06 49 43 44 39 - chloe.butet@citeclimatsvins.com